



## Dettes non remboursé avec reconnaissances de dettes

Par respiree, le 15/07/2009 à 14:07

Bonjour,

j'ai prêté en octobre 2006 1500 euros à une amie, elle a établi une reconnaissance de dettes en double exemplaires qui stipulait un remboursement de 150€ par mois  
elle n'a pas respecté ses engagements  
j'ai lu que la reconnaissance aurait dû être faite en 3 exemplaires, par conséquent, est-elle valable?

à ce jour, elle ne répond plus à mes appels et ne m'a remboursé que 750€

que puis-je faire, à qui puis-je m'adresser pour qu'elle honore sa dette?

merci de votre aide